

Société académique de l'Aube



Résumés des conférences publiques de l'année 2025

Architecture et urbanisme : Les reconversions d'usines dans l'agglomération troyenne, par M. Xavier Vittori, Directeur de l'urbanisme à la Ville de Troyes
5 février 2025

Passages, centre d'art contemporain, par M^{me} Maëla Bescond, directrice de Passages
5 mars 2025

L'imagerie numérique au service de l'art et du patrimoine, par M. Marc Thonon Directeur de la société *Okénite animations*, membre associé
2 avril 2025

Chant choral : Chœurs des Nuits de Champagne, par Pierre-Marie Bocard, Délégué général du festival
7 mai 2025

Le théâtre de la Madeleine, scène conventionnée d'intérêt national, par M. Michel Bollet, président de l'association
4 juin 2025

L'évolution de la danse classique de ses origines à nos jours, par Claire Simonnot, Professeure au conservatoire Marcel Landowski de Troyes
3 septembre 2025

Le marché de l'art en France, par M^e Thierry Pomez, commissaire-priseur à Troyes
1er octobre 2025

L'architecture contemporaine remarquable, par Jean-Philippe Cauquelin, Architecte des Bâtiments de France
5 novembre 2025

L'Institut Mondial d'Art de la Jeunesse, par Michel Girost, Président du centre pour l'UNESCO Louis François, assisté d'Anthony Cardoso, directeur adjoint d'IMAJ
3 décembre 2025

Architecture et urbanisme : Les reconversions d'usines dans l'agglomération troyenne, par M. Xavier Vittori, Directeur de l'urbanisme à la Ville de Troyes

Conférence publique du 5 février 2025

Très grosse affluence pour la première conférence de l'année organisée par notre section Arts présidée par M. Jean-Louis Humbert, lequel a élaboré le riche programme de l'année.

Dans sa présentation M. Humbert rappelle que la réutilisation des bâtiments industriels de la ville n'est pas tout à fait chose nouvelle car, déjà dans les années 1950, les Archives départementales et les services fiscaux se sont installés dans les anciennes usines SGB et Brelet. Avant de passer la parole à M. Vittori, il tient à rendre hommage à MM. Granet et Baroin, artisans de la protection telle qu'on l'entend aujourd'hui. Notons que lui-même n'y est pas étranger, en tant qu'historien du XIX^e siècle troyen et défenseur acharné du patrimoine industriel.

M. Vittori rappelle que le patrimoine lié aux années fastes de la bonneterie (1850-1950) a laissé une forte empreinte foncière sur le territoire troyen, ce qui aujourd'hui donne l'opportunité de conserver en centre-ville des activités qui auraient migré en périphérie telles que le cinéma, la patinoire et surtout de favoriser la mixité sociale en créant des logements et des commerces. Engagée depuis près d'une trentaine d'années, la reconversion des sites usiniers est une démarche collégiale qui associe l'architecte des bâtiments de France et combine l'histoire, le patrimoine, l'urbain et l'environnement.



Curetage, rue Rothier, Mon Logis



Construire dans l'existant, site Mauchauffée, Troyes Aube Habitat



Délabrement contrôlé, rue Couturat, Troyes Aube Habitat

Après quelques opérations pilotes du côté de la gare, cette mise en valeur de l'architecture a été amplifiée par l'adoption d'outils de protection et de valorisation tels que la ZPPAUP (Zone de Protection du patrimoine Architectural Urbain et Paysager) à partir de 2005, relayée par l'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) en 2022. Depuis 20 ans, cette servitude patrimoniale permet de valoriser tout type de patrimoine à diverses échelles : maison ouvrière, maison bourgeoise, premiers collectifs sociaux « HBM », certains grands équipements comme les gares, les sites usiniers en reconversion ou non, mais également les espaces verts (parcs, jardins d'agrément, fonds de jardins etc.).

Concernant les usines, les objectifs principaux sont de conserver les éléments remarquables comme les sheds, les cheminées, les matériaux, les détails architecturaux, tout en adaptant les bâtiments à leurs nouveaux usages et en conservant la cohérence du paysage urbain.

M. Vittori développe son propos en citant quelques techniques de valorisation illustrées par des exemples telles que la conservation intégrale de l'ancien, le « façadisme » qui consiste à ne conserver que la façade et construire du neuf derrière (par ex. rue Coulommière proche de la gare), le « curetage » ou création de vides et patios pour laisser entrer la lumière et créer des espaces de vie sociale (quartier Bégand-Courtalon, rue Rothier), la greffe sur l'existant en s'inspirant de l'architecture (résidence seniors de l'île Fra-for), ou encore le « délabrement contrôlé » qui permet de conserver une apparence d'époque en attendant mieux.



Façadisme, rue Coulommière, Mon Logis



Greffe sur l'existant site Frafor

Les enjeux ne sont pas seulement architecturaux mais aussi sociétaux et environnementaux. La vie sociale se trouve renouvelée par l'arrivée de nouveaux habitants avec de nouvelles formes urbaines (lofts, maisons de ville, petits collectifs etc.). S'y ajoute une mixité des fonctions avec des équipements ludiques en centre-ville, des centres commerciaux, et de nouveaux espaces publics, semi-publics ou privatifs. Parmi les exemples les plus emblématiques, citons le quartier Danton avec la concession Renault, Conforama, Coltyut, ou encore le quartier des 3 Seines et son multiplexe cinématographique, sa patinoire, ses restaurants, ses hôtels, ses bureaux, son grand parking, le tout dominé par une haute cheminée en briques qui rappelle l'ancienne vocation industrielle du site. Du reste il subsiste 19 cheminées dans la ville qui ne sont pas toutes seulement « décoratives ». Ainsi celle qui se dresse sur l'ancien site Mauchauffée, rue Bégand, sert d'aération au parking souterrain.

La reconversion des usines permet aussi de désenclaver les espaces et de créer de nouvelles « liaisons douces ». Par exemple sur le site Vachette une liaison piétonne entre la rue de la Paix et la rue Brulard ou, sur l'ancienne chocolaterie Jacquot, une liaison en projet entre l'école de commerce et le parc des Moulins.

L'enjeu environnemental n'est pas le moindre. La valorisation du patrimoine s'accompagne d'une préservation des ressources naturelles et tend à privilégier les qualités environnementales et sanitaires des lieux par la gestion de la pollution, la désimperméabilisation des sols pour favoriser l'infiltration de l'eau pluviale et la création de nouveaux espaces verts. M. Vittori termine son exposé en évoquant deux « nouveaux patrimoines à reconquérir et à transformer », et surtout à dépolluer : la bonneterie Absorba-Poron à l'ouest de Troyes et la papeterie Bolloré proche du parc des Moulins, auxquels un auditeur ajoute l'ancienne teinturerie TEO, rue aux Moines, dont on ne sait que faire



MM. Humbert, Vittori et Vitu



Forte affluence

Passages, centre d'art contemporain, par M^{me} Maëla Bescond, directrice de Passages

Conférence publique du mercredi 5 mars 2025,

Cette deuxième conférence de l'année se place en quelque sorte dans la continuité de la précédente puisqu'il y est question de la « maison de maître » de la famille Marot, industriels troyens bien connus, construite en 1862 puis reconvertie en centre d'art contemporain.

Implantée aux abords de la Halle à la bonneterie au début des années 1840, puis en 1862 au 9, rue Jeanne d'Arc, ancienne rue de la Teillerie, la maison Marot complète en 1897 son affaire initiale de bonneterie par une activité de teinturerie qui connaît un succès considérable notamment grâce au « noir d'oxydation » qui restera la spécialité de l'établissement par la suite. En 1969, la famille vend la maison à la Ville de Troyes pour en faire une extension de l'école municipale des Beaux-Arts.

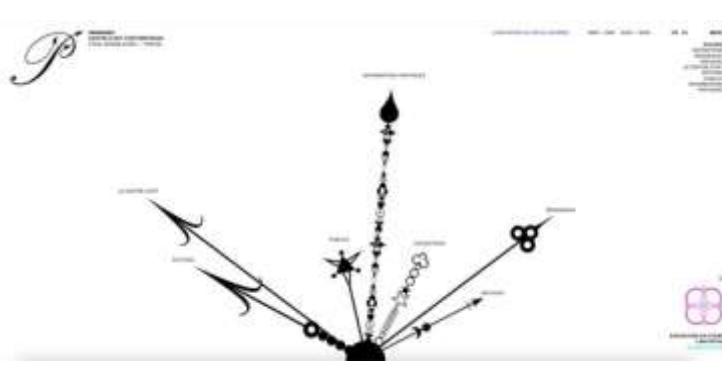
En 2000, les locaux sont transformés en résidence d'artistes et centre d'art contemporain sous le nom de *Ginkgo* et de *Passages*. *Ginkgo*, c'est d'abord le nom de l'arbre majestueux contemporain de la maison, vedette d'un parc arboré qui fait du lieu un écrin de sérénité favorable à la création artistique. Le projet du centre s'inscrit dans son architecture, en continuité avec son implantation dans la ville et en lien avec l'industrie textile qui a fait sa prospérité.

Troisième directrice du centre, Maëla Bescond, titulaire d'un master Métiers et Arts de l'Exposition, forte d'une solide expérience à Rennes, Bruxelles et Paris, est arrivée en 2023, succédant à Éric Fournel. Son projet met l'accent sur des expositions personnelles et collectives, et des résidences artistiques plus expérimentales, centrées notamment sur les questions de langages exploitées par les artistes et leurs différentes formes d'engagements. Elle a notamment doté le centre d'un nouveau logo et d'une nouvelle charte graphique élaborée par la graphiste et typographe franco-gambienne Marie-Mam Sai Bellier, lors de sa résidence au printemps 2023, en collaboration avec l'entreprise troyenne *Arts et Forges*.

Le rez-de-chaussée de la maison abrite les expositions alors que l'étage est un vaste espace qui peut accueillir quatre artistes en résidence.



La maison



Le logo de Passages

L'exposition en cours, *L'invitation*, convie le visiteur à redécouvrir la maison de *Passages*, à travers une sélection d'œuvres des collections du Fonds régional d'art contemporain de Champagne-Ardenne pensée en lien avec l'architecture domestique du bâtiment comme la taille et la forme des pièces. « Travailler avec le lieu et parfois contre le lieu », ce sont les mots de M^{me} Bescond.

Auparavant, en janvier et février, lors de l'exposition *L'amour en cage*, Marie-Mam Sai Bellier était revenue

présenter une série de sculptures idéographiques en verre élaborées en 2024 dans une verrerie lorraine suite à sa résidence à Troyes.

Lors de la dernière exposition de 2024 intitulée *The people's choice* (le choix des gens), les habitants étaient invités à proposer un objet qui leur était cher. Projet hasardeux qui a rencontré un franc succès, 160 objets exposés et le public au rendez-vous.

Le public, y compris scolaire, on cherche à l'attirer et le fidéliser par des moyens divers. Des conférences et tables rondes sont organisées pour chaque exposition monographique, afin de présenter plus en détail la démarche de l'artiste. En partenariat avec la médiathèque Jacques Chirac, ces rendez-vous réguliers marquent le dernier samedi de l'exposition et se poursuivent par une ultime visite en présence des artistes. Concernant les scolaires, un dossier pédagogique et une visite dédiée aux enseignants sont proposés pour chaque exposition.

Merci à Mme Bescond pour cette conférence intéressante qui a fait découvrir à nombre d'entre nous un établissement bien connu des artistes de la France entière mais méconnu des Troyens.



Vitrail de Mehryl Levisse 2017 Propriété de Passages



The people's choice



L'amour en cage

L'imagerie numérique au service de l'art et du patrimoine, par M. Marc Thonon Directeur de la société *Okénite animations*, membre associé

Conférence publique du mercredi 2 avril 2025

Lors de sa première intervention, en octobre dernier, notre collègue nous avait passionnés, cette fois-ci il nous a tout bonnement émerveillés. Il faut dire que les technologies qu'il manie quotidiennement confinent à la magie pour les non-initiés et qu'il est venu avec un imposant matériel.

Dans sa présentation, M. le président rappelle que les technologies du numérique sont devenues aujourd'hui des outils incontournables dans la mise en valeur et la préservation du patrimoine culturel, permettant de restaurer, documenter et même redécouvrir des œuvres d'art et des monuments avec une précision inégalée. Il cite comme exemple la reconstitution en 3D de Notre-Dame de Paris après l'incendie de 2019.



La société *Okénite*, fondée en 1999, a déjà à son actif de nombreuses reconstitutions de monuments troyens disparus. M. Thonon ouvre son exposé par des images en trois dimensions de la collégiale Saint-Étienne, du palais des comtes ou de la porte du Beffroi réalisées à partir de données archéologiques ou iconographiques. On se souvient aussi de l'*Augustobona* gallo-romaine restituée en collaboration avec l'archéologue Philippe Riffaud-Longuespé. Dans une petite vidéo, la cathédrale de Troyes se construit sous nos yeux et la commanderie templière de Payns, chère à notre collègue Thierry Leroy, surgit de terre. Mais, comme dit M. Thonon, « tout ça, c'est du classique », réalisé avec des technologies des années 1990, autrement dit préhistoriques. La volumétrie reste imprécise et sujette à interprétations.

Avec la numérisation 3D laser, on entre dans une autre dimension. Un capteur saisit la lumière laser réfléchie par l'objet et le système calcule la distance entre l'objet et le scanneur par triangulation trigonométrique. On obtient ainsi une volumétrie sans texture, par « nuages de points ». Sa variante LIDAR, ou télémétrie géoréférencée, est utilisée en archéologie pour révéler des structures cachées, même en forêt. La photogrammétrie, qui construit un modèle 3D en couleurs à partir d'images, existe en version grand public : un simple smartphone et un petit logiciel suffisent. La précision laisse un peu à désirer, dix fois moindre qu'avec un outil professionnel, mais c'est amusant. La très haute définition nécessite un matériel lourd, peu manipulable, d'où l'intérêt de définir l'usage attendu avant de numériser un objet. Enfin, l'intelligence artificielle, utilisée avec précaution, permet d'affiner la définition des textures comme le montre la numérisation d'une sculpture de Carpeaux conservée au musée de Reims.

Les usages sont multiples : sauvegarde numérique d'objets ou de bâtiments (exemple de Palmyre), restauration virtuelle comme celle du jubé de la collégiale Saint-Étienne à partir de fragments dispersés en divers lieux du département, études collaboratives par mise en ligne d'œuvres numérisées accessibles à tous les chercheurs (exemple du groupe *Au but* d'Alfred Boucher), médiation culturelle, réalité augmentée etc.

La médiation culturelle est l'une des applications les plus pertinentes. Elle permet par exemple de créer des pseudo musées en ligne, des reproductions par imprimante 3D en divers matériaux et échelles pour la vente mais aussi à destination des non-voyants qui peuvent ainsi s'approprier l'œuvre par le toucher, impensable sur l'original. Avec la « réalité augmentée » on peut faire apparaître une œuvre dans divers décors, par exemple le groupe de Boucher déjà cité dans notre salle avec un téléphone, très ludique, mais, plus sérieusement, la municipalité de Nogent-sur-Seine qui souhaite installer un tirage en bronze dans la ville peut avec cette technique se rendre compte de l'effet produit. Très spectaculaire est « l'immersion augmentée ». Avec ma tablette ou mon téléphone je peux me promener dans les rues d'une ville telle qu'elle était autrefois. Dans l'exemple présenté, les passants, tels le *Passe-muraille* de Marcel Aymé, traversent sans s'en douter une porte monumentale qui se superpose aux terrasses des cafés. Et en franchissant une « porte temporelle », les visiteurs de la commanderie templière d'Avalleur se transportent dans le Moyen-âge.

M. Thonon enchaîne par une démonstration de numérisation 3D à l'aide d'un scanner qui rappelle un fer à repasser et du logiciel Artec. D'abord celle de trois épis de faîtage du XVIII^e siècle fabriqués à Villadin réalisée récemment à la demande de notre collègue Rodolphe Touch. Puis en direct à partir d'une statuette apportée tout exprès qui a laissé l'auditoire, venu très nombreux, bouche bée.

Notre collègue termine par une mise en garde. Ces nouvelles technologies apportent des outils puissants dont toutes les fonctionnalités restent à découvrir. Sans expertise ni contrôle, si peu que l'intelligence artificielle s'en mêle, ils peuvent conduire à des erreurs ou falsifications car il est plus aisé de comprendre ces technologies que d'être expert en statuaire. Cependant, à défaut d'expertise, il nous reste l'esprit critique.



Au but d'Alfred Boucher



Copie pour non-voyants



Jubé de la collegiale Saint-Etienne



Numerisation d'epis de faîtage



Porte du Beffroy de Troyes reconstituée

Chant choral : Chœurs des Nuits de Champagne, par Pierre-Marie Boccard, Délégué général du festival

Conférence publique du mercredi 7 mai 2025

Une conférence ? Plutôt le témoignage d'un passionné qui peut être fier du chemin parcouru au moment de passer le relai à son successeur présent dans la salle. En effet, le festival *Les Nuits de Champagne* créé en 1988 par la Ville de Troyes, le Département de l'Aube et la Région Champagne-Ardenne fêtera cette année son 38^e anniversaire alors que seulement 5 % des festivals analogues franchissent le cap des 35 ans.

Pierre-Marie baigne dans la chanson depuis sa petite enfance à Bourguignons où il était « capable d'écouter 18 fois la même chanson dans une journée », ce qui l'amène à la découverte du chant choral polyphonique à *La Barsanelle* de Bar-sur-Seine. Il a alors 18 ans. S'ensuivent le choc des *Choralies* de Vaison-la-Romaine, 6 000 choristes dans le théâtre antique, une semaine au Québec où la chanson est une véritable identité culturelle. Il y découvre l'harmonisation québécoise sur la chanson francophone ainsi que la proximité entre les artistes et « les gens qui chantent » par une rencontre avec Gilles Vigneault qui vient saluer les choristes qui apprennent ses chansons. C'est le déclic !

Rentré à Troyes, il crée l'association *Chanson contemporaine* et organise chaque année en juillet une semaine chantante qui séduit le public. À la même époque la Ville de Troyes souhaite se doter d'un festival à l'instar d'autres villes de taille analogue comme Angoulême, La Rochelle ou Bourges. Pierre-Marie Boccard rejoint le service culturel de la Ville en 1982 et en 1988 a lieu la première édition des *Nuits de Champagne* à l'espace Argence.

Après quatre années de « rodage » pour tester les goûts du public pendant lesquelles on a pu entendre, entre autres, Barbara Hendricks, Jean-Jacques Goldmann, Bernard Lavilliers ou Yves Duteil, le festival entame en 1993 sa « deuxième vie » en se dotant d'un projet artistique unique en France consacrant chacune de ses éditions à l'univers et au répertoire d'un auteur-compositeur qui a carte blanche pour établir la programmation. La grande nouveauté est la création du Grand choral qui clôt le festival, 900 choristes amateurs, « le peuple qui chante » en hommage à l'artiste invité qui souvent vient les rejoindre pour une ou deux chansons. Le succès est considérable. D'Étienne Roda-Gil à Pascal Obispo, en passant par William Sheller, Laurent Voulzy, Julien Clerc ou Charles Aznavour, tous les grands artistes se sont laissé séduire, même si certains ont pu d'abord se montrer réticents. En 2005 s'ajoute le Chœur de l'Aube proposé aux collégiens du département en ouverture du festival, 28 collèves participants sur 31, plus de 700 choristes, un grand moment d'émotion tant pour les jeunes eux-mêmes que pour le public.

En cours des années 2010 le concept s'essouffle un peu et en 2017 le festival entame sa « troisième vie », *Au cœur des Nuits*, un voyage en chansons dans un univers artistique inspiré de répertoires croisés et intergénérationnels, suivie en 2021 d'une quatrième avec un programme à deux dimensions, *Des Nuits en concert* et *Des Nuits qui chantent*. La programmation des concerts, toujours centrée sur la chanson francophone, s'ouvre aux tendances actuelles et aux sons d'un monde qui bouge en prenant en compte l'actualité artistique francophone et les attentes d'un nouveau public intergénérationnel. Dans ce cadre sont programmés chaque année entre 10 et 18 concerts-découvertes en accès libre dans les bars du centre-ville.

Dans sa deuxième dimension, *Des Nuits qui chantent*, aux classiques Grand choral et Chœur de l'Aube, s'ajoutent 6 autres rendez-vous impliquant 3 600 festivaliers chanteurs dont les élèves des CM1-CM2 des



écoles de *Troyes Champagne Métropole* ou les commerçants du centre-ville, ce qui peut se résumer par cette jolie formule inspirée de Jacques Prévert, « s'entre-chanter ».

Dans le même temps, grâce aux réseaux sociaux, le festival rayonne bien au-delà du département. Ainsi une vidéo mettant en scène le chanteur ivoirien Tiken Jah Fakoly accompagné par le Grand choral a connu un succès « planétaire », totalisant 15 millions de vues.

Pour finir, après la projection de quelques vidéos, Pierre-Marie Boccard nous présente Michael Scherer, son successeur avec qui il sera en binôme cette année pour un passage de relai en douceur.

Pour notre intervenant, c'est néanmoins « un cap » et, si la passion du début demeure intacte, est venu le temps de « l'énergie de la confiance ».



Le théâtre de la Madeleine, scène conventionnée d'intérêt national, par M. Michel Bollet, président de l'association

Conférence publique du mercredi 4 juin 2025,

Qu'est-ce qu'une scène conventionnée ? « C'est une appellation qui marque la reconnaissance par l'État du rôle d'une structure culturelle comme acteur d'une politique publique « d'intérêt national » pour la culture. Les scènes conventionnées d'intérêt national occupent une place centrale dans le dispositif culturel français. L'appellation vient reconnaître et qualifier une programmation, une ligne artistique, un engagement remarquable en direction de la création, source de visibilité professionnelle et publique pour les équipes artistiques accueillies et de fierté pour les habitants du territoire. Les institutions qui bénéficient de cette appellation portent une responsabilité forte dans l'écosystème de la création en partageant leur outil et leur savoir-faire avec les équipes artistiques. »

Le théâtre municipal de la Madeleine, qui date du XVIII^e siècle, est une salle à l'italienne, « un cube et un cylindre », d'une capacité de 382 places utilisables. Il bénéficie du label « scène conventionnée d'intérêt national » depuis 25 ans sous la responsabilité de Michel Bollet, notre intervenant de ce jour.



Le théâtre de la Madeleine



Le grand théâtre d'Épidaure, conçu par Polyclète le Jeune au IV^e siècle avant J.-C., sanctuaire d'Asclépios à Épidaure, Grèce

L'avènement du christianisme « enterre » le théâtre qui renaît vers l'an 1000 sous forme de drames liturgiques, miracles, puis mystères, tel celui décrit par Victor Hugo dans Notre-Dame de Paris. Par réaction se crée un théâtre satirique profane comme la Fête des fous dans lequel M. Bollet voit le germe du théâtre de boulevard.

Le XVI^e siècle marque la naissance du théâtre d'auteur ainsi que du monopole, une seule salle à Paris, et de la fameuse règle des trois unités, de temps, d'espace et d'action. La reine Catherine de Médicis fait venir des troupes italiennes qui influenceront beaucoup Molière. Les textes commencent à s'écrire en prose. En 1680, avec la Comédie française, naît le théâtre soutenu par l'État.



Parallèlement se développe un théâtre populaire de bateleurs qui se joue dans la rue, notamment sur les larges trottoirs du Pont-Neuf. La Révolution reconnaît le rôle éducatif du théâtre, M. Bollet cite Robespierre : « Les théâtres sont les écoles primaires des hommes et un supplément à l'éducation nationale. »

Il reste cependant un spectacle « bourgeois », et il faut attendre 1945 et Jean Vilar pour que se mette en place un théâtre populaire subventionné à travers le TNP et le festival d'Avignon. « Le théâtre doit être un service public au même titre que l'électricité et le gaz », déclare Vilar. Dans le même temps se développent les Maisons de la culture sous l'impulsion d'André Malraux. En 1971, Robert Hossein crée le théâtre populaire de Reims « parce qu'il n'y a pas qu'à Paris ».

La mise en place des Directions régionales des affaires culturelles, la séparation au conseil municipal de Troyes de la culture et de l'éducation confiées à deux adjoints distincts ayant chacun leur budget vont conduire à la naissance de la scène conventionnée de la Madeleine. Michel Bollet se voit confier la culture et en 2000 prend la présidence de l'association loi 1901 qui gère le théâtre. Pierre Humbert est nommé directeur et en 2019 Corinne Licitra lui succède. Cette dernière ayant cette année rejoint la Normandie, le poste est pour l'instant vacant, mais attractif, puisque 36 candidats sont sur les rangs. Le processus de sélection est en cours sous le contrôle étroit de la DRAC.

Il faut dire que le rôle du directeur est essentiel car il a l'exclusivité de la programmation qui doit répondre à un cahier des charges précis répondant au double objectif, d'une part de favoriser la création en participant à la production des œuvres, en accueillant les équipes artistiques en résidence et en recherchant de nouveaux créateurs, et d'autre part, de permettre la rencontre entre ces œuvres et un public, le plus nombreux et le plus diversifié possible. Des spectacles doivent être dédiés au jeune public et de fait en 2024 plus de 5000 scolaires (contre 7000 adultes) ont fréquenté le théâtre rempli en moyenne à 82 % grâce à une tarification « populaire », de 6,50 à 18 €.

Le label « scène conventionnée » est attribué pour 4 ans et porte sur le projet artistique et culturel conçu et mis en œuvre par la direction. En 2024, La Madeleine a renouvelé sa demande d'agrément avec la mention Art et Création.

Les questions venues de l'assistance ont permis à M. Bollet de préciser certains points notamment le fait que la Ville met gracieusement les locaux à la disposition de l'association et qu'une médiatrice de l'Éducation nationale assure la liaison entre le théâtre et le public scolaire.



L'évolution de la danse classique de ses origines à nos jours, par Claire Simonnot, Professeure au conservatoire Marcel Landowski de Troyes

Conférence publique du mercredi 3 septembre 2025,

Le public était au rendez-vous pour cette conférence de rentrée qui nous a donné l'occasion d'apprendre que « la danse classique ne se limite pas aux pointes et au tutu ».

Formée au conservatoire de Strasbourg, comme l'indique M. le vice-président dans sa présentation, M^{me} Simonnot a d'abord été danseuse à l'Opéra de Metz et ailleurs, puis a obtenu son diplôme d'enseignante, ce qui ne l'a pas empêchée de continuer à danser, notamment au sein de la compagnie de notre collègue Lydie Piéplu.



Si le terme « danse classique » n'apparaît qu'au XIX^e siècle, ses origines remontent à la Renaissance. Dès le *quattrocento* les grandes familles italiennes pratiquent la « belle danse » forme codifiée et savante des danses populaires. Un siècle plus tard, elle arrive à la cour de France avec Catherine de Médicis qui amène avec elle son maître à danser. À son époque, le château de Fontainebleau se pare d'une somptueuse salle de bal. « La danse se francise » d'autant plus que dès 1490 a été publié *L'art et l'instruction de bien danser* par Michel Toulouze. En 1581 est présenté *Le ballet comique de la reine*, considéré comme le premier ballet de cour dansé par les membres de la famille royale et les courtisans, qui atteint son apogée sous Louis XIV, lequel adore se donner en représentation. Pierre Beauchamp, son maître à danser, est aussi le chorégraphe du menuet du *Bourgeois gentilhomme* de Lully où on entend ces paroles « haussez la tête, tournez la pointe du pied en dehors, dressez votre corps », parfait résumé de la « belle danse française », aussi bien art de bien danser que de « se bien porter », qui rayonne dans l'Europe entière. La conférencière cite plusieurs fois « l'en-dehors » comme une caractéristique de la « belle danse ».

À cette époque sont créées l'Académie royale de danse puis l'Académie royale de musique, ancêtre de l'Opéra de Paris, enfin l'École de l'académie royale qui forme les futurs danseurs. On construit des théâtres à l'italienne séparant danseurs et public, la danse devient un spectacle donné par des professionnels. En 1700 est publié le premier traité de chorégraphie par Feuillet et Beauchamp qui sera édité dans le monde entier.

Le XVIII^e siècle voit la naissance de l'opéra-ballet, œuvre dramatique composée de chants et danses, dont l'archétype est *Les Indes galantes* de Rameau. Les grands interprètes de l'époque sont Louis Dupré, Marie-Anne de Camargo et Marie Sallé qui pour être plus à l'aise raccourcissent un peu leur jupe laissant voir les chevilles.



Louis XIV costume en soleil avec la pointe du pied en dehors



Marie Sallé



Marie Taglioni

Avec le ballet-pantomime, la danse devient en quelque sorte autonome puisqu'elle raconte une histoire sans le support d'un texte. « La danse peut être expressive » écrit Cahusac. Ce genre s'impose au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles. Puis avec le tutu et les pointes, on passe doucement de la « belle danse » à la danse classique, nouvelles thématiques, paysanneries, féeries, contes, qui conduisent au ballet romantique, exaltation des sentiments, mise en scène d'êtres surnaturels et fantastiques dont le clou est « l'acte blanc ». La vedette de l'époque est Marie Taglioni qui fait sensation dans *La Sylphide* de son père Philippe en tenant longtemps sur pointes avec les chaussons rudimentaires de l'époque sans effort apparent.

Donné en 1870, *Coppélia*, chorégraphié par Saint-Léon, est considéré comme le dernier ballet-romantique. Cette période faste, qui voit aussi la construction de l'Opéra Garnier, est brusquement interrompue par la défaite de 1870. S'ensuit une longue décadence marquée par la dégradation de l'image de la danseuse assimilée à une prostituée.

Le salut viendra de Suède, du Danemark et surtout de Russie avec le Marseillais Marius Petipa, à qui l'on doit la chorégraphie de deux œuvres majeures de Tchaïkovski, *Casse-Noisette* et *Le lac des Cygnes* dont M^{me} Simonnot présente une vidéo du célèbre pas de quatre.

En 1909, Serge Diaghilev crée la troupe des *Ballets russes* qui rénove la danse classique et pose les bases de la danse contemporaine. Sa grande idée : associer un chorégraphe, un compositeur et un peintre pour les décors. Par exemple Picasso. Parmi ses chorégraphes, citons Nijinski (*Le sacre du printemps* sur une musique de Stravinski) ou Balanchine (*Le fils prodigue* de Prokofiev). Serge Lifar, promis à un bel avenir en France, est l'un de ses principaux interprètes.

Parallèlement, au début du XX^e siècle, deux américaines visionnaires, Loïe Fuller et Isadora Duncan s'affranchissent de l'académisme en n'hésitant pas à se débarrasser des pointes et du tutu et à danser pieds nus sur n'importe quelle musique. La première est restée célèbre pour sa *Danse serpentine* où elle fait tourner jupe et voiles colorés. L'arrivée de l'éclairage électrique stimule sa créativité dans l'art de la mise en scène.

En 1930, Serge Lifar est engagé par l'Opéra de Paris dont il deviendra directeur. Il revivifie la troupe, chasse les intrus qui hantent les couloirs nuisant à la réputation des danseuses. Il innove aussi dans la technique en inventant deux nouvelles positions du pied. Innovations qui ne sont pas pour autant des révolutions si bien qu'on parle de danse néo-classique. Suivront Rudolph Noureev, Roland Petit, Maurice Béjart, Patrick Dupond, pour ne citer que les plus célèbres, qui feront de l'Opéra de Paris un des plus réputés dans le monde.

Dans le même temps, aux États-Unis, George Balanchine, ancien des Ballets russes, tâte de la comédie musicale moderne qui culmine avec *West Side Story* de Leonard Bernstein en 1957, devenue film en 1961. Œuvre contemporaine, suivie de bien d'autres, mais, comme vous y invite M^{me} Simonnot, « **observez bien les danseurs** », **le classique n'est jamais bien loin, même sans tutu ni pointes...**



Loïe Fuller



George Balanchine



Mme Simonnot et M. Guy Capet, vice-président de la Société académique de l'Aube



Une vue de l'assistance

Le marché de l'art en France, par M^e Thierry Pomez, commissaire-priseur à Troyes

Conférence publique du mercredi 1^{er} octobre 2025,

Ce mercredi, une fois n'est pas coutume, nous recevons un collègue en la personne de M^e Thierry Pomez, bien connu à Troyes, et très attendu si on en croit la forte affluence. Celui qui fait « parler les objets », comme le dit M. le président dans sa présentation, va nous tenir en haleine pendant une heure et demie en mêlant habilement exposé « académique » et « petites anecdotes » tirées de sa longue expérience.

Après avoir fait remarquer avec humour qu'il a devant lui « plus de monde que dans une salle des ventes depuis le covid », il définit ce qu'est un objet d'art en distinguant les arts majeurs, peinture et sculpture, qui sont le fait d'artistes, des arts décoratifs qui sont le fait d'artisans. Ces derniers reflètent l'évolution des goûts d'une époque comme le montrent une commode de style *Transition* qui marque le retour à un certain classicisme après les exubérances du *Louis XV* ou une paire de candélabres en bronze très caractéristiques du style *Empire*. Ils peuvent aussi témoigner d'une civilisation et avoir été élevés au rang d'art par le temps, tels qu'une hache-ostensoir kanak datant de la fin du XIX^e ou une statuette funéraire égyptienne, objet usuel du Nouvel Empire adjudgé 4 350 € en 2020.

Il y a deux marchés de l'art. Dans le « premier marché », celui de l'art contemporain, l'acquéreur achète directement à l'artiste. C'est le second, celui de la revente, qui nous intéresse aujourd'hui, lui-même composé d'une multitude de marchés spécialisés ayant chacun leur clientèle propre, par exemple le mobilier, les voitures, la céramique etc. M^e Pomez donne l'exemple de deux paires de potiches de même style *Imari* et de même époque XVIII^e, l'une chinoise l'autre japonaise. La première a été vendue six fois plus cher car les Chinois fortunés « rachètent » des objets anciens provenant de leur pays.

Combien vaut une œuvre d'art ? Rien si elle n'est pas à vendre comme l'Arc de Triomphe emballé de Christo ou la *Tour eucharistique* de la cathédrale de Troyes due à Hélène Mugot. Pour les autres le prix se fixe par sa désirabilité qui dépend de l'acheteur et de son pouvoir d'achat.



On distingue quatre catégories d'acheteurs, les marchands qui achètent pour revendre, les particuliers pour l'agrément de leur cadre de vie, l'État et les collectivités publiques pour les musées enfin les collectionneurs. Parmi ces derniers, il y a le « vrai », prêt à payer très cher l'objet qui lui manque, celui qui assouvit un passe-temps, comme le philatéliste, le « suiveur » qui sacrifie sans compter à la mode du moment, par exemple les *Pokémons*, ou encore le « défricheur » qui, sortant des sentiers battus, essaie d'anticiper la mode et de ce fait achète peu cher, parfois dans un but spéculatif.

Quant aux vendeurs qui alimentent le marché, ce sont principalement des particuliers souvent à l'occasion de décès, divorces, déménagements ou besoin d'argent. Ils détiennent un patrimoine considérable, parfois sans le savoir. On a vu des œuvres de maîtres abandonnées dans des greniers ou bien en vue sans qu'on y prête attention, « on l'a toujours vue là ». La presse se fait périodiquement l'écho de telles découvertes extraordinaires, par exemple dans *L'Est-éclair* du 1^{er} février 2024, ce miroir « romain » de Line Vautrin « oublié » au-dessus d'une gazinière adjugé 37 000 euros à Troyes.

Les ventes aux enchères publiques organisées par des agences comme celle de notre collègue mettent en contact vendeurs et acheteurs. Le prix au plus offrant qui en résulte sert ensuite de référence au marché.

La valeur économique d'une œuvre d'art est déterminée par de nombreux critères, la qualité, la rareté, la provenance, le champ d'audience, la mode, l'état de conservation, et surtout l'authenticité, c'est-à-dire la certitude que l'œuvre a réellement l'origine qui lui est attribuée. Dans ce domaine peuvent intervenir l'artiste lui-même ou ses ayants-droits, pas toujours d'accord entre eux, les fondations d'artistes, les auteurs de catalogues et en dernier ressort les experts, profession curieusement non réglementée, n'importe qui pouvant se proclamer expert. Heureusement il y a des cabinets d'expertise reconnus par leur longue expérience et leur déontologie et auxquels les commissaires-priseurs font régulièrement appel. L'authenticité peut aussi être confortée par la provenance qui elle-même peut résulter d'une étude historique de l'œuvre, telle cette commode *Transition* récemment vendue 125 000 euros dont on a pu retracer l'itinéraire de château en château depuis son origine. Plus anecdotiques cette montre très ordinaire portée par Charles de Gaulle authentifiée par son fils l'amiral récemment adjugée pour 537 000 euros ou ce sac à main ayant appartenu à Jane Birkin qui a frôlé les 9 millions...

M^e Pomez attire l'attention sur le cas épineux des « biens orphelins » soupçonnés résulter par exemple des spoliations des Juifs par les nazis ou des pillages des musées irakiens qui confirment la nécessité de bien connaître la provenance d'une œuvre avant de l'acquérir.



Commode Transition estampillée Oeben



Hache-ostensoir kanak



Miroir de Line Vautrin ca 1960

La dernière partie de l'exposé est consacrée à l'évolution du marché de l'art depuis son « explosion » en 1987 avec l'adjudication des *Tournesols* de Van Gogh pour l'équivalent de 87 millions d'euros alors que jusqu'à cette date le record était détenu à 29 millions par un tableau du XV^e. Plusieurs autres Van Gogh ont suivi, de plus en plus chers, jusqu'au demi-milliard atteint en 2017 par le *Salvador Mundi* attribué, sans réelle certitude, à Léonard de Vinci. Notre collègue explique cette envolée vertigineuse des prix par la mondialisation du marché avec de nouveaux intervenants venus de Russie, du Moyen-Orient, de Chine ou du Vietnam. Après le creux de la crise sanitaire de 2020, le marché a connu un bref effet de rattrapage puis l'euphorie a pris fin, en grande partie à cause de l'instabilité géopolitique. Cette « grosse migraine » concerne surtout le haut de gamme alors que les lots plus accessibles trouvent toujours preneurs sur *Internet* où de nouveaux acheteurs « passent commande... comme sur *Amazon* ».

Dans ce marché en pleine transformation la France, première au début des années 1950, se situe à la 4^e place, dépassée par les États-Unis, le Royaume-Uni et la Chine. Elle conserve néanmoins de nombreux atouts, notamment son réseau de professionnels reconnus et son « grenier d'œuvres » chez les particuliers.

Montre Lip portée par le General de Gaulle

M^e Pomez conclut par ce conseil plein de sagesse : pour bien acheter il faut aimer l'art et pour cela rien ne vaut la fréquentation des musées.



Montre Lip portée par le General de Gaulle



Potiches Imari chinoises

L'architecture contemporaine remarquable, par Jean-Philippe Cauquelin, Architecte des Bâtiments de France

Conférence publique du mercredi 5 novembre 2025,

C'est dans une salle comble que M. le président accueille l'Architecte des Bâtiments de France, chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Aube, convaincu que son intervention nous aidera à faire le lien entre l'architecture de notre siècle inauguré en 1890, témoin d'un siècle qui s'achevait, et celle du XX^e siècle, que nous devons encore apprendre à regarder comme patrimoine, à part entière.



Sollicité pour parler de l'architecture du XX^e siècle et de sa protection par notre collègue Jean-Louis Humbert, organisateur de ce cycle de conférences au nom de la section Arts, M. Cauquelin s'est vite trouvé confronté à une tâche plus complexe qu'il n'y paraissait au premier abord.

D'abord une question de définition. Architecture, patrimoine, temporalité. Est-il pertinent de se limiter au XX^e siècle alors que nous voilà déjà au quart du XXI^e et qu'un nouveau label a été créé ? En effet, le label « Patrimoine du XX^e siècle », institué en 1999 par la ministre de la culture Catherine Trautmann suite à une prise de conscience du Conseil de l'Europe, a été remplacé en 2016 par le label « Architecture contemporaine remarquable » (ACR) lequel ne s'applique qu'aux bâtiments de moins d'un siècle, si bien que le corpus des biens labellisés s'est vu ainsi réduit des deux tiers sur l'ensemble du territoire national, en perdant les édifices de plus de 100 ans et ceux qui ont été inscrits ou classés parmi des monuments historiques à l'instar dans l'Aube des églises Sainte-Agnès de Fontaine-les-Grès (1956) et Notre-Dame des Bas-Trévois (1934) ou de l'ancien hôtel-de-ville de Sainte-Savine, devenu L'Art-déco (1935).



Notre-Dame des Bas-Trévois (1934)



Sainte-Agnès de Fontaine-les-Grès (1956)

Pourquoi avoir changé de label ? Parce que la production architecturale du XX^e siècle, particulièrement prolifique, reste relativement complexe à apprécier par manque de recul et de connaissance. Comme le fait remarquer le conférencier, les outils manquent car elle n'est plus classifiable comme cela a été fait au travers des traités et manuels portant sur l'histoire de l'architecture. Tout est à inventer, les objectifs, les acteurs, les critères d'éligibilité, la médiation auprès du public etc. Faute de précision l'ancien label s'est vite

trouvé inopérant dans le cas de menaces sur un bien labellisé lors de travaux projetés, à l'exemple de la « tour de contrôle » de la sucrerie d'Arcis-sur-Aube, labellisée en 2000 et détruite en catimini dans les années suivantes. S'est donc posée la question de mieux documenter les édifices identifiés et de motiver leur labellisation, ou encore de prévoir l'accompagnement des projets de travaux, afin d'aller au-delà du seul signalement des édifices remarquables.

L'attribution du label ACR est plus exigeante, en termes de description des biens concernés comme en termes de motivation de la décision dans l'objectif de montrer l'intérêt de constructions récentes que tout un chacun peut habiter et fréquenter, de faire le lien entre le patrimoine ancien et la production architecturale actuelle, d'inciter à leur réutilisation en les adaptant aux attentes du citoyen.

Le label est attribué par le préfet de Région à la demande de toute personne y ayant intérêt, par exemple l'architecte ou l'administration de la culture, étant bien entendu que rien ne peut se faire sans l'accord du propriétaire qui pourrait craindre une restriction d'usage même si officiellement il n'en est rien si ce n'est l'obligation d'informer l'administration en cas de vente ou de travaux. En réalité il y trouve des avantages indéniables tels que l'aide de la DRAC et de ses experts en cas de travaux de modification. Par contre, ni subvention, ni avantages fiscaux.



La "tour de contrôle" de la sucrerie d'Arcis

Pour bien connaître et faire connaître l'architecture contemporaine remarquable, une base de données a été constituée. On y trouve notamment pour chaque édifice labellisé une notice monographique accompagnée d'un dossier de photographies réalisées par des artistes missionnés par l'État. Des actions spécifiques sont menées auprès du public pour valoriser cette architecture contemporaine qui fait partie de son cadre de vie quotidien, en premier lieu les logements collectifs et les équipements publics de proximité. L'idée est d'inverser le regard des habitants sur leur cadre de vie, susciter une certaine fierté d'y vivre, forme de protection indirecte des bâtiments.

Parmi les exemples présentés par M. Cauquelin, on peut citer la Villa Jules Guesde, ensemble de 131 logements sociaux construits en 1925 sous la mandature du maire ouvrier Émile Clévy, témoignage de l'histoire politique et sociale de la ville de Troyes, et plus généralement, de l'histoire du logement social en France. Parallèlement est comblé le « canal sans eau » devenu un boulevard arboré et est construite l'église Notre-Dame des Trévois due à l'architecte Dom Bellot décorée d'une statue d'Henri Charlier, classée MH en 2001. Comme autres exemples d'architecture remarquable dans un quartier populaire, on peut citer le château



Le château d'eau des Hauts clos
(1970)



La maison des associations

d'eau des Hauts-clos (1970) et l'église Saint-Bruno (1961), cette dernière étant l'œuvre de notre ancien collègue Michel Marot précédemment récompensé d'une Équerre d'argent pour Sainte-Agnès.

Impossible de détailler la grande diversité de la vingtaine d'édifices aubois présentés par M. Cauquelin, maisons individuelles (Devoldère à Rosières ou Dick à Saint-André, dues à Jean Nouvel), équipements industriels (grands moulins de Nogent-sur-Seine), touristiques (Port-Dienville), sportifs (piscine Lucien Zins), de services privés (siège du Crédit agricole à Troyes), de services publics (Médiathèque de Troyes), anciens bâtiments privés rénovés et reconvertis en équipements publics (Maison des associations à Troyes) etc.

Si certains ont tout de suite fait l'unanimité comme la Médiathèque, il n'en a toujours été de même. C'est le cas du collège de Pont-Sainte-Marie construit en 1990 qui par son plan éclaté apparaît dans un premier temps comme un « ovni » dans le paysage urbain résidentiel avant de devenir la fierté du département qui l'a nommé *Euréka, collègue du futur*.

Pour sa part, la maison Dick a été l'objet d'âpres négociations entre les propriétaires, l'architecte et l'administration pour obtenir le permis de construire. La voilà maintenant labellisée grâce notamment à la notoriété de son architecte, laquelle est du reste un critère d'éligibilité.

L'intérêt du sujet a suscité de nombreuses questions de l'assistance par exemple sur l'ancienne MJC de Troyes, Copainville, la villa Viardot ou la passerelle de La Chapelle-Saint-Luc. M. Cauquelin a répondu avec précision et, comme l'a souligné le président, chacun est reparti « avec un regard enrichi, plus attentif peut-être, plus curieux sûrement, sur ces constructions que nous côtoyons chaque jour sans toujours en saisir la valeur ».



La piscine Lucien Zins



L'église Saint-Bruno (1961)

L'Institut Mondial d'Art de la Jeunesse, par Michel Girost, Président du centre pour l'UNESCO Louis François, assisté d'Anthony Cardoso, directeur adjoint d'IMAJ

Conférence publique du mercredi 3 décembre 2025,

Pour clore ce cycle de conférences élaboré par notre section *Arts*, nous avons invité un membre d'honneur de notre Société en la personne de M. Michel Girost, un passionné doué d'une énergie peu commune qui a su transformer le modeste Cercle pour l'Unesco de Troyes en Institut mondial d'art de la jeunesse (IMAJ).

Par un propos liminaire que je résume ici, M. Girost pose la philosophie de son action : « L'enfance et la jeunesse sont notre principale ressource pour l'avenir. Elles représentent plus de la moitié de la population humaine aujourd'hui, c'est bien le principal agent de changement à l'échelle mondiale. »



Tout commence en 1978 avec un concours départemental de dessin organisé par le Cercle pour l'Unesco. En 1982, M. Girost adhère à l'association dont il prend la présidence au bout de trois ans. Il en fait modifier les statuts pour la dédier exclusivement à l'enfance et à la jeunesse puis entreprend de la faire accréditer comme Centre pour l'Unesco, projet ambitieux car il n'en existe que douze dans le monde. C'est chose faite en 1995. Entre temps le concours de dessin est devenu national puis international et l'association a été installée à l'Hôtel du Petit Louvre par Robert Galley, maire de Troyes. Les premiers ateliers d'art plastiques y sont organisés. Ils seront suivis de beaucoup d'autres y compris dans les bourgs ruraux car l'association entend développer la pratique artistique chez les jeunes avec pour objectifs de favoriser émancipation, confiance et estime de soi. Chaque année entre 8 000 et 11 000 jeunes sont concernés par ces activités.

Le concours est ouvert aux jeunes de 3 à 25 ans répartis en 6 catégories d'âges. Les productions affluent du monde entier, en moyenne 4 500 par an, et une première exposition est organisée à Châlons-en-Champagne en 2006 suivie en 2013 de l'inauguration de l'artothèque *Mémoire du futur* où sont conservés les milliers de dessins accumulés par l'association. Enfin en 2019 vient la consécration, le Centre devient l'*Institut mondial d'art de la jeunesse*, une structure unique au monde qui se fixe pour objectifs « d'inscrire la jeunesse dans la mémoire de l'humanité » et de valoriser les productions artistiques des jeunes.

Depuis la création du concours, 128 000 productions artistiques provenant de 155 pays ont été collectées, ce qui constitue un patrimoine unique au monde, M. Girost n'hésite pas à parler de « trésor », dont il faut assurer la conservation, comme l'exige la charte du concours, d'où la nécessité de l'artothèque et de ses 300 m² pour les originaux qui



sont par ailleurs numérisés en haute définition pour les mettre à disposition des chercheurs et se prémunir contre le vol et la dispersion du fonds. Autre défi technique de taille, conserver les images. Pour ce faire, l'université de technologie de Troyes (UTT) a été sollicitée ainsi qu'une plate-forme d'accueil américaine bien connue.

Aujourd'hui, IMAJ veut devenir un observatoire en éducation artistique et culturelle (EAC) en intégrant le réseau européen ENO dans lequel 18 pays sont déjà représentés. M. Girost, dont l'énergie semble inépuisable, a bien d'autres ambitions à l'international qu'il est impossible de rapporter dans ce bref compte rendu.

Au niveau local est envisagée la création d'un musée *Graines d'artistes*, projet favorablement accueilli par les élus mais qui se heurte à des contraintes budgétaires, contraintes qui n'épargnent pas l'association elle-même. M. Girost ne cherche pas à dissimuler son émotion quand il explique avoir été obligé de se séparer d'un collaborateur, en l'occurrence M. Cardoso, commissaire de l'exposition *Graines d'artistes dans l'idéal olympique* qui a connu un vif succès en 2024, à qui il passe la parole pour la suite de la conférence.



Si l'observatoire de l'EAC n'existe pas encore formellement, le riche fonds d'IMAJ donne matière à observer et analyser, exercice auquel se livre le conférencier dans un exposé en quatre parties abondamment illustré.

Art de la jeunesse ou jeunesse de l'art ? Chez le tout jeune enfant, partout dans le monde, la créativité est intacte puis elle se perd progressivement car vers 11 ans l'enfant se rend compte que « sa main a de plus en plus de difficultés à réaliser ce que l'esprit conçoit », comme le remarquait déjà Léonard. Mais à 3 ans l'enfant ne s'en soucie pas et du gribouillis originel surgit le bonhomme, d'abord simple « têtard » sur lequel se greffent des bâtons qui suggèrent les membres, puis progressivement apparaissent le corps puis les vêtements lesquels vont se différencier en fonction de la culture dans laquelle l'enfant baigne. Il en va de même de la fameuse maison qui ne sera pas la même en Europe, en Afrique ou en Asie. Ainsi, à force de côtoyer des milliers de dessins, il est facile à M. Cardoso d'en discerner l'origine géographique.

De même, l'environnement culturel du jeune joue un rôle primordial, que ce soient ses lectures, ce qu'il voit à la télévision ou l'enseignement artistique qu'il reçoit. On remarque par exemple la supériorité technique des jeunes originaires des pays de l'ex-URSS ou de Cuba.

Dès qu'il commence à maîtriser les techniques, vers 10-11 ans le jeune dessine pour s'inventer des histoires, son imaginaire est encore foisonnant, mais aussi pour représenter ce qu'il voit, souvent beaucoup mieux que par des mots. C'est si vrai qu'en 2007, la Cour pénale internationale prend en compte 500 dessins d'enfants décrivant des scènes de guerre au Darfour en qualité d'éléments de preuves « contextuels ». Il commence aussi à dessiner pour exprimer des idées, s'engager, alerter, tolérer, dénoncer...

On connaît la célèbre phrase de Picasso : « quand j'avais 10 ans je dessinais comme Raphaël, il m'a fallu toute une vie pour apprendre à dessiner comme un enfant ». Ainsi, le maître reconnaît à l'enfant le statut d'artiste. D'autres suivront tels Dubuffet ou Klee qui incite les artistes à aller dans la chambre de leurs enfants pour y trouver l'expression de l'art primitif.

Et si, comme l'écrivait Baudelaire le génie était « une enfance retrouvée à volonté » ?

